



Programme d'actions 2015 - 2018 de la 3ème étape de l'Agenda 21 de l'Essonne

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Soutien technique et financier aux Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) dans le champ de la production maraîchère bio et des recycleries

PORTEUR DU PROJET

Conseil départemental de l'Essonne – Direction de l'insertion de la lutte contre les exclusions et l'emploi

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

Dans une période de montée du chômage et d'accroissement du nombre d'allocataires du RSA, le Département entend apporter son soutien à une autre économie qui mettrait le développement humain au centre du développement économique et promouvoir le développement d'une économie responsable qui respecte l'environnement. Ce soutien passe en particulier par un appui technique et financier du Conseil général aux Ateliers et chantiers d'Insertion dans le domaine du maraîchage bio et des recycleries :

- Soutien financier à hauteur de 3 millions d'euros (pour l'ensemble des chantiers),
- Soutien en ingénierie et pilotage.

L'accent est notamment mis sur l'aide à l'ingénierie et le développement de Groupements de l'Economie Sociale (GES), holdings de l'ESS qui proposent une mise en commun de moyens d'appui, une mise en cohérence de la stratégie des structures adhérentes et une déclinaison verticale de structures qui répondent, dans une logique de parcours, aux besoins et aux aptitudes des demandeurs d'emploi (du chantier d'insertion à l'entreprise coopérative).

LES BENEFICES ATTENDUS

Environnementaux

- § Production maraîchère en dynamique biologique qui n'utilise pas d'intrants chimiques.
- § Circuits courts de distribution qui réduit l'empreinte carbone.
- § Recyclage de production manufacturière.

Sociaux

§ Mise à l'emploi de personnes en insertion très éloignées de l'emploi : aujourd'hui 13 chantiers d'insertion dans le domaine du maraîchage biologique, de la préservation de l'environnement, de la recyclerie pour un nombre total d'emplois d'insertion de 190. Les bilans de ces opérations font apparaître un taux de sorties en emploi et formation de l'ordre de 60 % des bénéficiaires.

Économiques

§ Développement d'une production non délocalisable qui active le commerce de proximité.

